

Parcours Conseil en Gestion de Patrimoine (Certificat EDHEC-INAFON)

Niveau: Pratique courante

Durée: 8,0 jour(s) soit 56,0 heure(s)

Public concerné

Notaires

Compétences pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Acquérir la capacité à conduire un audit patrimonial 360°. Développer la posture de conseil et la maîtrise de l'entretien client
- Concevoir, structurer et valoriser une offre notariale patrimoniale différenciante
- Produire et formaliser des recommandations claires et argumentées en gestion de patrimoine.
- Déployer et piloter une offre patrimoniale au sein de l'étude notariale

Contenu

- 1. Acculturation & analyse du besoin
- 2. Audit patrimonial global et leviers
- 3. Réorganisation et densification du patrimoine immobilier
- 4. Anticiper les transmissions
- 5. Stratégies & placements mobiliers
- 6. Structuration de l'offre
- 7. Valorisation de l'offre et simulation d'un entretien client
- 8. Évaluation finale

Prérequis :

 Aucun prérequis exigé, toutefois avoir des connaissances de base en gestion de patrimoine sont recommandées.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel

Page 1 sur 2

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION NATIONAL: 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Modalités pédagogiques

Type de formation : piloté par la chambre

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

DE CERTIFICATION

Contenu des épreuves : Soutenance devant jury comprenant :

- Pitch d'une offre de service
- Restitution orale d'une recommandation client, avec note de recommandations patrimoniales Les modalités seront précisées dans un guide d'épreuves. En cas de non atteinte du nombre de points requis, le participant sera invité à une nouvelle session de certification dans un temps raisonnable.